

II

(Actes non législatifs)

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2019/350 DU CONSEIL

du 4 mars 2019

mettant en œuvre le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 36/2012 du Conseil du 18 janvier 2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie et abrogeant le règlement (UE) n° 442/2011 ⁽¹⁾, et notamment son article 32, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 18 janvier 2012, le Conseil a adopté le règlement (UE) n° 36/2012.
- (2) Compte tenu de la gravité de la situation en Syrie, et au vu des nominations ministérielles et du remaniement des gouverneurs intervenus récemment, sept personnes devraient être ajoutées à la liste des personnes physiques et morales, entités ou organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012. Il y a lieu de mettre à jour les informations relatives à huit personnes figurant à l'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012.
- (3) Il convient dès lors de modifier le règlement (UE) n° 36/2012 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 4 mars 2019.

Par le Conseil
Le président
A. ANTON

⁽¹⁾ JO L 16 du 19.1.2012, p. 1.

ANNEXE

- I. Les personnes suivantes sont ajoutées à la liste figurant à l'annexe II, section A (Personnes), du règlement (UE) n° 36/2012:

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«275.	Général de division Mohammad Khaled al-Rahmoun	Date de naissance: 1957 Lieu de naissance: Idlib Sexe: masculin	Ministre de l'intérieur. Nommé en novembre 2018.	4.3.2019
276.	Mohammad Rami Radwan Martini	Date de naissance: 1970 Lieu de naissance: Alep Sexe: masculin	Ministre du tourisme. Nommé en novembre 2018.	4.3.2019
277.	Imad Muwaffaq al-Azab	Date de naissance: 1970 Lieu de naissance: Damas-Campagne Sexe: masculin	Ministre de l'éducation. Nommé en novembre 2018.	4.3.2019
278.	Bassam Bashir Ibrahim	Date de naissance: 1960 Lieu de naissance: Hama Sexe: masculin	Ministre de l'enseignement supérieur. Nommé en novembre 2018.	4.3.2019
279.	Suhail Mohammad Abdullatif	Date de naissance: 1961 Lieu de naissance: Lattaquié Sexe: masculin	Ministre des travaux publics et du logement. Nommé en novembre 2018.	4.3.2019
280.	Iyad Mohammad al-Khatib	Date de naissance: 1974 Lieu de naissance: Damas Sexe: masculin	Ministre des communications et de la technologie. Nommé en novembre 2018.	4.3.2019
281.	Mohammad Maen Zein-al-Abidin Jazba	Date de naissance: 1962 Lieu de naissance: Alep Sexe: masculin	Ministre de l'industrie. Nommé en novembre 2018.	4.3.2019»

- II. À l'annexe II, section A (Personnes), du règlement (UE) n° 36/2012, les mentions existantes sont remplacées par les mentions suivantes:

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
«74.	Mohammad Walid Ghazal	Date de naissance: 1951 Lieu de naissance: Alep Sexe: masculin	Ancien ministre du logement et du développement urbain. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.	21.10.2014
107.	Mohammad Ibrahim Al-Sha'ar	Date de naissance: 1956 Lieu de naissance: Alep Sexe: masculin	Ancien ministre de l'intérieur. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.	1.12.2011
172.	Ali Hadar	Sexe: masculin	Chef de l'agence pour la réconciliation nationale et ancien ministre d'État pour la réconciliation nationale. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.	16.10.2012

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
188.	Bishr Riyad Yazigi	Date de naissance: 1972 Sexe: masculin	Ancien ministre du tourisme. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.	24.6.2014
190.	Hussein Arnous (<i>alias</i> Arnus)	Date de naissance: 1953 Sexe: masculin	Ministre des ressources hydrauliques. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.	24.6.2014
213.	Bishr al-Sabban (<i>alias</i> Mohammed Bishr Al-Sabban; Bishr Mazin Al-Sabban)	Sexe: masculin	Ancien gouverneur de Damas, nommé par Bashar Al-Assad et lié à celui-ci. Soutient le régime et est responsable de la répression violente exercée contre la population civile en Syrie, notamment sous la forme de pratiques discriminatoires à l'encontre des communautés sunnites dans la capitale.	28.10.2016
217.	Atef Naddaf	Date de naissance: 1956 Lieu de naissance: Damas-Campagne Sexe: masculin	Ministre du commerce intérieur et de la protection des consommateurs. Nommé en novembre 2018.	14.11.2016
219.	Ali Al-Zafir	Date de naissance: 1962 Lieu de naissance: Tartous Sexe: masculin	Ancien ministre des communications et de la technologie. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.	14.11.2016»